



Puis-radier ma societe meme si j'ai un credit ?

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai creer une societe de services aux personnes a marseille,mais pas rentable !Je l'ai creer en octobre 2008.
Je veux fermer cette societe sur marseille et en plus je dois demenager.Cependant, je voudrai savoir si je peux la fermer malgrÃ© un credit de pret oseo que j'ai contractÃ©?J'ai tjs payÃ© et pas eu d'incident!Je le paye mais dois- je le payer d'un seul cout ou puis -je tjs le payÃ© en plusieurs fois ?Je n'ai de locaux ni stock ni autres.MERCI POUR VOTRE R2PONSE

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je veux fermer cette societe sur marseille et en plus je dois demenager.Cependant, je voudrai savoir si je peux la fermer malgrÃ© un credit de pret oseo que j'ai contractÃ©?J'ai tjs payÃ© et pas eu d'incident!Je le paye mais dois- je le payer d'un seul cout ou puis -je tjs le payÃ© en plusieurs fois ?Je n'ai de locaux ni stock ni autres.

Vous ne pouvez pas demander la radiation volontaire de votre société alors que vous avez encore des dettes et la liquidation judiciaire n'est pas envisageable étant donné que vous n'êtes pas en cessation de paiement.

De ce fait vous avez deux solutions:

- essayez de négocier votre crédit afin de le régler en une seule fois.
- reprendre le crédit en votre nom personnel.

Cordialement